Les comités de quartiers

Tous les trois ans, les Trappistes élisent leurs représentants dans leur comité de quartier. Ces instances de démocratie participative rassemblent les habitants d'un quartier autour de l'aménagement urbain et du vivre ensemble. Trappes compte six comités de quartier depuis juin 2018.

Les comités de quartiers ont élu les membres de leur bureau. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des membres de chacun d'entre eux. Les comités de quartier sont coordonnés par l'association des présidents des comités de quartier.

Qu'est-ce qu'un comité de quartier ?

Il s'agit d'une instance participative composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Quel est son rôle ?

Il participe à la gestion collective de la Ville et améliore le cadre de vie en travaillant à la mise en œuvre de projets d'intérêt général et portant sur le domaine public. Il propose des solutions aux problématiques rencontrées par les habitants.

Comment fonctionne-t-il ?

Le comité se réunit tous les mois et est composé de membres élus et de droit. Des réunions d'information pour les habitants du quartier sont organisées régulièrement afin d'échanger. Les représentants des comités de quartier participent également aux commissions municipales ainsi qu'à la gestion urbaine de proximité (GUP).

Comment fonctionne-t-il ?

Le comité se réunit tous les mois et est composé de membres élus et de droit. Des réunions d'information pour les habitants du quartier sont organisées régulièrement afin d'échanger. Les représentants des comités de quartier participent également aux commissions municipales ainsi qu'à la gestion urbaine de proximité (GUP).

Liens utiles

Retrouvez les résultats des élections 2018

Contact

Vie démocratique et associative
Espace 1901 - Maison des associations
22 rue Maurice Ravel
78190
Trappes

01 30 69 19 55

Accueil du public

Lundi : Fermé le matin / 13h-19h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h-17h30

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Responsable : Julien Hegedus